

# **Politique d'intégrité Intellectuelle**

**Notre mission : conduire chaque élève vers la réussite, académique et extra-académique, dans une proximité bienveillante avec les élèves, une grande rigueur imposée dans les apprentissages et le souci constant de l'excellence.**

**L'objectif est de pouvoir permettre aux enfants de s'inscrire dans une éducation riche et exigeante tout en mettant l'accent sur les langues (cursus bilingue français-anglais) et les rencontres internationales.**

## **1/ Intention**

Le présent document a pour but d'élaborer une politique d'intégrité qui respecte la philosophie et les principes des programmes de l'IB et qui s'adapte aux besoins des élèves de l'établissement scolaire. En effet, conformément au profil de l'apprenant IB, les élèves inscrits au Programme du Diplôme se doivent d'être chercheurs, informés, sensés, communicatifs, intègres, ouverts d'esprit, altruistes, audacieux, équilibrés et réfléchis.

## **2/ Philosophie**

L'intégrité académique à Hattemer fait référence au fait d'entreprendre des recherches honnêtement et de produire un travail authentique ; de toujours respecter la propriété intellectuelle en citant ses sources et de se conduire dignement pendant les examens.

L'intégrité intellectuelle est un des fondements éducatifs de l'IB : Hattemer reconnaît son importance fondamentale et s'engage à la faire respecter. Les principes qu'Hattemer promeut et défend s'inspirent du Profil de l'apprenant de l'IB, notamment le fait que les étudiants doivent être intègres. Comme le souligne le document *L'intégrité intellectuelle dans le cadre du Programme de diplôme*, chaque professeur qui y enseigne s'engage à veiller à ce que chaque étudiant *soit conscient de l'importance de mentionner le travail d'autrui, car il s'agit d'une caractéristique majeure de l'approche constructiviste reposant sur la recherche et encouragée par les différents programmes de l'IB.*

## **3/ Définitions et exemples de mauvaises conduites au sein de l'IB :**

La mauvaise conduite est un comportement procurant ou susceptible de procurer un avantage déloyal à l'élève ou à tout autre élève (ou un comportement qui désavantage d'autres élèves) durant une ou plusieurs composantes d'évaluations.

Le plagiat consiste à présenter, intentionnellement ou non, les idées, les propos ou le travail d'une autre personne sans mentionner correctement, clairement et explicitement les sources correspondantes. Sans indication claire et sans citation des sources, l'utilisation de matériel traduit est également considérée comme un cas de plagiat.

La reproduction d'un travail est définie comme la présentation d'un même travail pour différentes composantes de l'évaluation et/ou différentes exigences du Programme du diplôme.

La paraphrase consiste à reformuler le travail d'une autre personne. Afin que cela soit accepté, il faut que la source soit citée.

La fabrication de données consiste à inventer ou à falsifier des données.

La collusion consiste à s'entendre secrètement entre deux ou plusieurs personnes pour faire passer le travail pour l'un pour le travail de l'autre. La collusion diffère de la collaboration, en ceci que la collaboration est un travail de groupe où chaque membre contribue au travail de façon équivalente.

La divulgation d'information consiste à donner ou à obtenir des informations concernant le contenu d'un sujet d'examen dans les 24 heures qui suivent le devoir.

La fraude à l'identité consiste à se faire représenter par une autre personne pour passer un examen.

La communication sur le contenu d'un examen dans les 24 heures qui précèdent ou suivent l'examen en question, avec des personnes extérieures est également une infraction au règlement de l'IB.

La mauvaise conduite lors d'un examen de l'IB inclut l'introduction de matériel non autorisé, un comportement perturbateur et toute communication avec un autre candidat pendant l'épreuve.

#### **4/ Conséquences d'une mauvaise conduite, mesures correctives, échelle de sanction**

Tout élève coupable de malhonnêteté académique en conservera un rapport dans son dossier et verra ses parents informés lors d'un conseil de discipline. Le travail soumis ne pourra être accepté et devra être refait, si cela est possible chronologiquement. Si le temps restant ne permet pas à l'élève de produire un autre travail, il ne pourra pas avoir de note et ne se verra pas attribuer le Diplôme de l'IB. En cas de seconde violation, l'élève sera radié de la matière et ne pourra en conséquence se voir attribuer le Diplôme du Baccalauréat International.

En cas de triche manifeste à tout moment de la scolarité IB à Hattemer, l'élève sera soumis à l'échelle de sanction suivante :

-première infraction : rapport établi par la personne constatant l'incident qui reste dans le dossier de l'élève. Discussion entre l'élève, le professeur de la matière en question et la coordinatrice.

-seconde infraction : Conseil de discipline et exclusion temporaire.

-troisième infraction : retrait de l'élève de la matière et donc impossibilité pour celui-ci d'obtenir le Diplôme.

#### **5/ Champ d'application**

La présente politique s'applique à tous les élèves inscrits au Programme du diplôme du Baccalauréat international (IB) à Hattemer et à toutes les formes d'évaluation :

- les évaluations, internes et externes;
- les travaux en groupe;
- le travail créatif;
- l'exposé et l'essai de la théorie de la connaissance;
- le mémoire;
- travaux écrits et oraux,
- tout autre projet de fin d'études.

## **7/ Responsabilités**

L'intégrité intellectuelle est de la responsabilité de l'équipe éducative, de l'élève et de sa famille.

*Responsabilités des enseignants* : Les enseignants doivent parler aux élèves et leur expliquer comment faire des recherches, comment s'assurer qu'un travail est académiquement honnête, comment éviter le plagiat, et citer leurs sources. Ils se doivent d'être des modèles d'intégrité et d'honnêteté intellectuelle. Ils s'assurent que le travail d'un élève est authentiquement le sien.

*Responsabilités de l'établissement et du Coordonnateur* : Il est de leur responsabilité d'insuffler une culture d'école qui encourage l'intégrité intellectuelle. Ils soutiennent pleinement l'IBO dans la prévention, la détection et l'investigation des mauvaises pratiques, et connaissent les conséquences en cas de mauvaise pratique avérée. Enfin, ils partagent la politique d'intégrité intellectuelle avec les parents

*Responsabilités des élèves* : Les élèves sont responsables de leur travail. Celui-ci doit être personnel et intègre. Ils doivent lire, comprendre et connaître les règles de la Politique d'Intégrité intellectuelle. Ils doivent s'assurer que leur travail est bien le leur. Ils doivent correctement citer leurs sources. Ils doivent soumettre leurs ébauches de travail et travail final à Turnitin à la demande des enseignants. Ils doivent signer la Déclaration d'Authenticité du travail lorsqu'un travail est remis à l'IBO.

*Responsabilités des parents* : Les parents soutiennent et aident leur enfant à attendre son plein potentiel et à agir honnêtement en prenant connaissance de la politique d'intégrité intellectuelle, en soutenant les enseignants et l'administration en expliquant à leur enfant l'importance de l'intégrité intellectuelle, et en collaborant avec l'école sur leur enfant devant avoir fait preuve de mauvaise pratique, qu'elle soit intentionnelle ou non.

*Responsabilité de la bibliothécaire* : La bibliothécaire encadre et soutient les élèves dans leurs recherches, notamment pour la rédaction du mémoire. Elle dirige les élèves vers les ressources pouvant permettre aux élèves d'approfondir leur recherche et leur connaissance.

Les évaluations internes seront vérifiées avant soumission à l'IB sur des plateformes de vérification d'authenticité du travail (Turnitin, ...). Des entretiens réguliers entre les professeurs et les élèves permettront également de s'assurer que le travail soumis à l'IB est bien authentique. Les élèves devront d'ailleurs signer une charte indiquant que chaque évaluation interne est bien authentique et personnelle.

Les élèves doivent être capables de produire des copies électroniques de leur travail à tout moment. Nous recommandons donc que les élèves conservent les recherches et brouillons qu'ils soumettent aux professeurs et examinateurs afin de pouvoir se défendre d'accusation de mauvaise conduite.

## **8/ Soutien à la politique**

### a) Guide de l'élève

Afin de permettre aux élèves de cerner au mieux les attentes de l'IB, un guide de l'élève sera remis à chaque élève inscrit du Programme du Diplôme. Ce guide contiendra notamment le profil de l'apprenant, un descriptif des matières proposées à Hattemer ainsi qu'un descriptif des évaluations internes et externes par matière, les conditions d'obtention du Diplôme, et le calendrier des évaluations internes.

Seront également remis à chaque élève inscrit du Programme du Diplôme, un guide du Mémoire et un guide CAS qui expliqueront les méthodes de travail et attendus de ces deux composantes du Tronc Commun.

### b) Turnitin

Hattemer aura recours au logiciel anti-plagiat Turnitin afin de s'assurer que les élèves sont bien les auteurs de leurs évaluations internes et de leur Mémoire.

Politique élaborée le 5 février 2020.

Prochaine révision en 2022.

## Références

IBO : En Quoi consiste une Education IB? (2017)

<https://www.ibo.org/contentassets/482577848e9c4fb0b7d1ee057f2482f3/what-is-an-ib-education-2017-fr.pdf>

IBO : L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB (2014, version mise à jour en 2016)

*IBO : Intégrité intellectuelle* (octobre 2019)

[https://resources.ibo.org/ib/topic/Academic-honesty/works/edu\\_11162-58121?lang=en&alang=fr](https://resources.ibo.org/ib/topic/Academic-honesty/works/edu_11162-58121?lang=en&alang=fr)

*IBO : Règlement général du Programme du diplôme* (avril 2014)

<https://www.ibo.org/globalassets/publications/become-an-ib-school/fr/general-regs-dp-fr.pdf>

*IBO : Savoir citer et référencer ses sources* (août 2014) :

[https://resources.ibo.org/data/g\\_0\\_malpr\\_sup\\_1408\\_2b\\_f.pdf](https://resources.ibo.org/data/g_0_malpr_sup_1408_2b_f.pdf)

IBO : Profil de l'apprenant (2013) : <https://www.ibo.org/globalassets/publications/ib-learner-profile-fr.pdf>

Calamvale Community College Academic Honesty Policy

<https://calamvalecc.eq.edu.au/Supportandresources/Formsanddocuments/Documents/IB%20PYP%20-%20The%20Inquirer/honesty-policy.pdf>

Tamagawa Academy Academic Honesty Policy

[https://www.tamagawa.jp/academy/ib\\_e/dp/academichonestypolicy.html](https://www.tamagawa.jp/academy/ib_e/dp/academichonestypolicy.html)

CEGERP Garneau Politique d'intégrité intellectuelle (2016)

<https://www.cegepgarneau.ca/medias/docs/Doc-Institutionnels/pol-28-politiques-programme-bi.pdf>